

Racine conseille SFO Capital Partners et Sienna Real Estate dans l'acquisition de l'immeuble 18 rue de l'Amiral Hamelin dans le 16^e arrondissement de Paris

Racine a conseillé les fonds d'investissement immobiliers SFO Capital Partners et Sienna Real Estate dans le cadre de leur second joint-venture, le 18 rue de l'Amiral Hamelin situé dans le 16^e arrondissement de Paris.

Cédé par la mutuelle Médicis, cet hôtel particulier de 2.300 m² du début du 20^e siècle, situé au cœur du QCA entre les prestigieuses places de l'Etoile, place Léna et Trocadéro est le second actif acquis en partenariat par ce tandem.

Il fera l'objet d'une restructuration importante dans l'objectif de livrer fin 2024 un immeuble de bureaux prime aux meilleurs standards du marché.

« Nous sommes très excités par cette seconde acquisition avec notre partenaire SFO Capital Partners, après le succès de notre première opération du 17 Hoche. Nous sommes impatients de pouvoir délivrer, fin 2024, ce fantastique projet dont l'ambition est de combiner le prestige de ce magnifique hôtel particulier avec une politique ESG forte, le tout en vue d'offrir une expérience unique à l'utilisateur qui choisira ce site pour sa prochaine implantation » complète **Guillaume Unglik, Directeur général de Sienna Real Estate France.**

Dans le cadre de cette opération, **Racine** a conseillé SFO Capital Partners et Sienna Real Estate, avec une équipe composée de :

- Fabrice Rymarz, associé, Charles-Xavier Vincenti et Romain Taugourdeau, avocats sur les aspects fiscaux ; et
- Elsa Charifi et Macha Sonesaksith, juristes sur les aspects corporate M&A.

Les acquéreurs étaient également conseillés par **1768 Notaires** et **Theop**.

Le financement a été réalisé par **Belin Hyp**. La restructuration de l'actif a été confiée à **Axel Schoenert Architectes**.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.